

POLITIQUE SUR L'USAGE DE LA DROGUE, D'ALCOOL, DU TABAC ET AUTRES STUPEFIANTS AU TRAVAIL

La présente politique s'applique à tous les employés ainsi qu'à tout mandataire, sous-traitant ou toute autre personne agissant pour le compte de **POLY SERVICES INGENIERIE**, et dont les fonctions exercées par ceux-ci sont en lien avec l'objectif de la présente politique. Cette politique établit les principes relatifs à **l'interdiction de consommer, d'être sous l'influence, de posséder, et/ou de faire le commerce de substances prohibées sur les lieux de travail, notamment la drogue, l'alcool, le matériel servant à la consommation de substances interdites ainsi que toute substance pouvant affecter la vigilance y incluant certains stupéfiants.**

L'usage de drogue, d'alcool, de tabac et de certains stupéfiants affecte la santé, l'intégrité physique et la sécurité du personnel.

Ainsi, afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire et de préserver l'intégrité de son personnel, de ses bâtiments, de ses équipements, de ses opérations et la qualité de ses services, **POLY SERVICES INGENIERIE s'engage à promouvoir et à maintenir un milieu de travail exempt des conséquences indésirables de drogue, d'alcool, de tabac et de certains stupéfiants** et précise les règles à respecter ainsi que les conséquences qu'entraînent toute violation liée à la consommation, la possession ou à la vente de drogue, d'alcool, de tabac et à l'usage inadéquat des stupéfiants sur les lieux ou pendant le travail.

Compte tenu de la nature des activités de POLY SERVICES INGENIERIE et du fait que certains travaux sont exigeants au niveau de la santé et la sécurité au travail et que certaines personnes doivent circuler dans les zones où s'exercent ces travaux, il est interdit de se présenter et d'être au travail sous l'influence de drogues, d'alcool, de tabac ou d'autres stupéfiants.

POLY SERVICES INGENIERIE exige à tous les employés, prestataires, fournisseurs exerçant dans son périmètre de respecter le principe de tolérance zéro relativement à la consommation de toute drogue, d'alcool, de tabac et autres stupéfiants lorsqu'ils exécutent des tâches ; ceci pouvant avoir une incidence sur leur santé et leur sécurité.

POLY SERVICES INGENIERIE s'engage à mettre des moyens nécessaires et de veiller au strict respect de cet engagement afin de prévenir et réduire les risques d'accident en milieu de travail.

Tous les employés sont encouragés à adhérer à cette démarche.

POUR MA SECURITE ET CELLE DES AUTRES, JE REFUSE DE TRAVAILLER SOUS L'EFFET DE DROGUE, D'ALCOOL, DE TABAC ET AUTRES STUPEFIANTS.



Pointe-Noire, le 01/02/2024

Manager Général

Boris MESSIE MABIALA